# PETITION POUR LA REINTEGRATION DE YANN LE MERRER REVOQUÉ PAR LA POSTE

Yann Le Merrer, secrétaire départemental adjoint de SUD PTT des Hauts-de-Seine a reçu une notification de révocation. Le 13 janvier. Les faits qui lui sont reprochés sont exclusivement en lien avec son activité syndicale (participation active à un conflit du travail, information aux collègues non grévistes, interpellation des directions…). Il faut remonter à 1951 pour retrouver une sanction du même type, la plus lourde pour un fonctionnaire. Elle concernait deux responsables de la CGT.

Cette décision exceptionnelle n'a pas été prise à la légère et ne tombe pas au hasard. Elle émane de la direction d'une entreprise contrôlée à 100% par l'Etat où la liberté syndicale est bafouée au quotidien, où son président et sa DRH nous vendent un pacte social dans la poursuite des 80 000 suppressions d'emplois depuis une décennie. Aucun texte d'ailleurs ne régit l'exercice du droit syndical depuis 2009, c'est le fait du prince. Vouloir rentrer dans un établissement peut être considéré comme délictueux.

**Le personnel de ……. demande la réintégration de Yann, Il s'agit d'une véritable attaque contre la liberté syndicale, contre les libertés fondamentales.**

| NOM | PRENOM | VILLE | SIGNATURE |
|---|---|---|---|
| | | | |

| NOM | PRENOM | VILLE | SIGNATURE |
| --- | --- | --- | --- |
| | | | |